



SALAIRES FONCTION PUBLIQUE et SMIC : modification des premiers indices des échelles 3, 4 et 5

Le SMIC a été revalorisé au 1er juillet 2009 de 1,3 %.

En conséquence, le minimum de traitement dans la Fonction publique est revalorisé de 2 points. Il est porté de 290 à 292.

Cela a pour effet de revaloriser les indices des trois premiers échelons de l'échelle 3 ainsi que ceux des deux premiers échelons des échelles 4 et 5 à compter du 1^{er} juillet 2009.

<i>Nouvelles grilles à compter du 1^{er} juillet 2009</i>								
Échelle 3			Échelle 4			Échelle 5		
Échelon	indice		Échelon	indice		Échelon	indice	
	ancien	nouveau		ancien	nouveau		ancien	nouveau
1	290	292	1	291	293	1	292	294
2	291	293	2	292	294	2	294	295
3	292	294						

L'augmentation du SMIC entraîne un tassement du début de la grille des agents de catégorie C. Ainsi pendant les 5 premières années, les agents C n'auront qu'un point d'indice supplémentaire à chaque changement d'échelon.

La CFDT Fonctions publiques (UFFA-CFDT) a rappelé au ministre l'urgence de revoir les grilles des agents C, une nouvelle augmentation du SMIC ramènerait le minimum fonction publique à hauteur de l'indice du 3^{ème} échelon.

Les grilles publiées sur notre site ont été modifiées pour tenir compte de ces changements. Vous pouvez les retrouver dans la rubrique "Carrières" puis "Salaires", mais également dans la rubrique "Quoi de neuf" à la date du 1^{er} juillet 2009.

Voir les grilles modifiées :

Grille générale des salaires: http://www.ufe-cfdt.org/carrieres/salaires/salaires_01-07-09.pdf

Grille Filière Administrative : http://www.ufe-cfdt.org/carrieres/salaires/salaires_01_07_09_fil_administrative.pdf

Grille Filière Technique : http://www.ufe-cfdt.org/carrieres/salaires/salaires_01_07_09_fil_technique.pdf

Grille Filière Exploitation : http://www.ufe-cfdt.org/carrieres/salaires/salaires_01_07_09_fil_exploitation.pdf

Grille Agents Berkani : http://www.ufe-cfdt.org/carrieres/salaires/salaires_berkani_01-07-09.pdf